

Per
B-226
fs



Volume XXIII—Henri Gagnon, Président

QUÉBEC 25 AVRIL 1935

Frs Fleury, Gérant—Numéro 17

PROPOS COURANTS

L'entomologie et la protection des troupeaux

Nous devons à la plume de M. André Beaulieu, assistant entomologiste provincial, l'intéressant article que nous publions cette semaine sur l'œstre des bovins, insecte qui, comme nous le représente l'auteur, incommoder très sérieusement nos bêtes à cornes et s'acharne davantage aux sujets dont les âges varient de 2 à 4 ans.

Ayant déjà publié quelques articles sur ce sujet bien sérieux, des chiffres portés à la connaissance du lecteur l'attestent, nous retiendrons spécialement l'attention du lecteur sur le passage de l'article de M. Beaulieu donnant les résultats d'essais de traitement contre l'hypoderme sur quelques troupeaux surveillés spécialement.

Jusqu'à présent il ne nous a été signalé aucun cas, sauf un mouvement d'ensemble des cultivateurs de l'Île Calumet, dans le comté de Pontiac, où il y a deux ans, les cultivateurs, avec le concours des techniciens et des autorités municipales, se sont donné le mot pour débarrasser les bêtes à cornes des larves faisant leur apparition sur le dos des bêtes vers le mois de mars.

Nous savons que des éleveurs des Cantons de l'Est et particulièrement dans les comtés de Brome et de Mégantic ont pris la bonne habitude, depuis une couple d'années, de traiter leurs troupeaux individuellement.

Dans la province d'Ontario la lutte contre l'hypoderme est devenue assez générale, les cultivateurs en parlent comme nous parlons ici de tuberculose bovine, ou de bêtes à patates. M. Beaulieu donne de précieux renseignements sur la façon de procéder au traitement des bêtes à cornes; il ne fait pas de doute qu'il en sera tenu compte.

Nous perdons des sommes énormes du fait que les parasites des animaux s'acharnent à nos troupeaux et que dans trop de cas nous leur laissons exercer leur triste métier en toute quiétude. Le traitement contre l'œstre des bovins, comme nous l'apprend ce technicien n'est pas coûteux, il exige un travail additionnel, mais pas si considérable ni impossible après tout. Ce qui est certain, c'est que les cultivateurs qui voudront s'associer pour entreprendre une lutte serrée contre la mouche hypoderme trouveront que l'entreprise en vaut la peine, la dépense que suscite le traitement est fort minime, elle sera cent fois remboursée par les plus hauts rendements en lait et en chair.

Combien de poulettes, combien de cochets ?

La détermination du sexe des poussins, dès l'instant de leur éclosion, est bien l'innovation récente la plus remarquable qui a été apportée à notre aviculture depuis que l'élevage des volailles est exploité pour la production de la chair et des œufs. Cette découverte de la science avicole est appelée à rendre l'aviculture plus payante parce qu'elle élimine un risque de plus dans la régie du poulailler.

Devant la grande vogue que prend le commerce de poussins sexés, pour mieux dire, de poulettes certifiées, bon nombre d'éleveurs de volailles, industrie qui se place au quatrième rang des grandes sources de revenus de nos fermes, ayant tout d'abord accueilli cette innovation assez froidement, deviennent moins sceptique de jour en jour, à son endroit.

Ce qui précède résume le sens d'une déclaration faites ces jours derniers par M. Saichi Suzuki, expert japonais dont M. Godbout retenait les services, il y a quelques semaines, pour poursuivre un travail d'expertise sur les poussins à nos plus importants établissements avicoles, lorsqu'il est passé aux bureaux de Département de l'Agriculture la semaine dernière en route pour Laurierville.

Au couvoir coopératif de St-Félix de Valois, où cet expert japonais a établi ses quartiers-général, on n'arrive pas à suffire à la demande quotidienne pour des poulettes certifiées, la section avicole provinciale. Afin d'aider au gérant à satisfaire ses clients, du couvoir M. J.-A. Coutu, a fait tenir à ce dernier la liste de tous les couvoirs certifiés vers lesquels il pourra diriger les commandes qu'il ne peut remplir.

Depuis que M. Suzuki s'est mis au travail à St-Félix, il a déterminé jusqu'à présent le sexe de plus de dix mille poussins sortis de ce couvoir. Il a, de plus, voyagé à travers la province, donnant des démonstrations à Ste-Anne de la Pocatière, Oka, Montmagny, Marieville et Vaudreuil, et déterminant à chaque endroit le sexe d'une certaine quantité de poussins.

M. Suzuki venait de St-Félix de Valois lorsqu'il passa à Québec en route pour Laurierville où il doit déterminer le sexe de 1500 poussins commandés à ce couvoir. De là, l'expert se rendra à St-Ferdinand, Victoriaville et St-Antoine de Verchères pour retourner définitivement à Oka et quelques autres endroits déjà visités pour y faire encore du travail.

L'industrie avicole bien conduite a toujours constitué l'un des départements de la ferme rapportant des revenus satisfaisants, si nous tenons compte du peu de capitaux que réclame l'installation d'une basse-cour pratique. Cette innovation apportée à l'aviculture québécoise intéresse d'autant mieux les cultivateurs que ceux-ci comprennent parfaitement bien qu'il y a beaucoup d'avantages à retirer de l'élimination immédiate des jeunes coqs dans les nouveaux troupeaux qu'ils veulent former. Ce sera bientôt une pratique courante, de commander les poussins en spécifiant d'avance le nombre de poulettes et de cochets que l'on désire avoir.

Mais comment faire un bon jardin ?

Dans les campagnes éloignées des villes, sous prétexte qu'il n'y a pas de marché où écouler avantageusement les productions maraîchères, il semble que nous ne donnons pas suffisamment d'importance à la culture des légumes et des petits fruits. Cependant il faut convenir qu'un bon jardin de famille est nécessaire sur chaque ferme, ne serait-ce que pour fournir à la famille les légumes frais si nécessaires à la santé.

Estimons-nous à leur valeur réelle les légumes secs ou herbacés de même que les fruits. Nous ne suffirions pas à publier dans ces colonnes tous les témoignages des grands médecins en faveur de la consommation des légumes. Il nous tombe sous la main un de ces témoignages qui vient à la bonne heure servir notre cause. Nous citons :

"Si le pain et la viande suffisent à nourrir l'homme, ils présentent l'inconvénient d'acidifier les humeurs. Vous avez compris que le mot 'humeurs' est employé ici pour désigner les liquides des corps organisés comme le sang, le mucus, les larmes, etc. Or l'état de santé n'est par suite pas compatible avec un tel régime. Les légumes secs ou herbacés ainsi que les fruits, au contraire, alcalinisent le sang, aussi leur usage est-il indispensable: le scorbut, est fréquent chez les personnes qui se nourrissent exclusivement de viandes sans manger de légumes ou de fruits. Légumes et fruits ont encore l'avantage de régulariser les selles à cause de la cellulose qu'ils renferment."

Si nous semblons tant insister sur l'auto-propos de cultiver un bon jardin où trouver, au besoin, les légumes frais et les savoureux petits fruits, dont l'utilité est indispensable pour équilibrer le régime alimentaire, nos lecteurs ne doivent pas rester sous l'impression que nous attribuons cette déficience, à la négligence ou à l'insouciance des exploitants des fermes concernées. Nous savons trop que si nos cultivateurs pouvaient ajouter quelques heures à leurs journées déjà si bien remplies, ils les trouveraient encore trop courtes pour abriter toute la besogne. C'est tellement vrai tout cela !

Par ailleurs, sommes-nous en état d'affirmer que, si nous réalisons bien l'importance du sujet, nous ne trouverions pas moyen de soustraire quelques heures au temps que nous consacrons aux travaux des champs dont quelques-uns sont peut-être moins payants et importants ?

Comment s'y prennent donc les fermiers qui, dans des conditions identiques aux vôtres, trouvent le tour de cultiver, à proximité de la maison, un jardin de grandeur raisonnable, lequel, outre les avantages qu'il fournit à la famille et que nous avons déjà mentionnés, embellit davantage la propriété et apporte la note gaie aux abords du foyer rural.

Même si vous n'êtes pas très versés en culture maraîchère, il est quand même facile de faire le tracé d'un bon jardin, de bien l'aménager et d'en varier les cultures pour convenir aux besoins de la famille.

Si vous lisez le chapitre X du premier volume: "Les Champs" du Manuel d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, ou encore les intéressants bulletins préparés par M. J.-H. Lavoie et les spécialistes du Service provincial de l'Horticulture, vous trouverez dans ces bulletins tous les renseignements utiles, vous acquerez le savoir absolument indispensable pour devenir bon jardinier, profession paraît-il où les gens qui s'y adonnent vivent très vieux et en bonne santé.

Un bon et beau jardin n'exige pas une forte mise de fonds, c'est un moyen pratique d'augmenter la valeur de la propriété, de parer le home familial d'un décor charmant où il fera davantage bon vivre surtout si on veut bien l'entourer d'arbustes et de quelques fleurs.

Ses produits si recherchés aideront beaucoup la ménagère à varier le menu de chaque jour, et par une bonne diète conserver la santé et le bonne humeur de la maisonnée.

Et votre agronome me souffle à l'oreille, pour que je vous le répète, que le jardin sur une ferme fait économiser bien des gros sous, suffisamment pour y consacrer des heures de travail que nous pourrions employer autrement d'une manière moins profitable.

Achetons des semences garanties

Nous devons à M. Joseph Ferland, L.S.A., inspecteur de la Division fédérale des Semences les judicieuses considérations suivantes sur les semences garanties.

Sur tous les tons et dans tous les sens, nous avons conseillé aux cultivateurs de ne pas épargner sur le coût de la semence. Cela prend le même temps, exige le même labeur de préparer un champ qui doit recevoir une mauvaise semence ou une semence de haute qualité, la différence n'est pas dans le travail et le coût de la préparation, mais bien dans les résultats à l'automne.

Le sujet ne laisse pas d'être très important aussi n'hésitons-nous pas à donner la place d'honneur à M. Ferland dans cette page que nous réservons aux propos courants de la saison.

Les semences de mil et de trèfle sont très chères, ce printemps.

C'est une aubaine pour ceux qui en ont récolté, mais un inconvénient sérieux pour ceux qui doivent en acheter.

Cependant, il faudra quand même en semer les terres, si l'on veut former des prairies et préparer les récoltes futures.

L'acheteur de semences se trouve donc dans cette alternative: ou déboursier une somme considérable pour se procurer ce qu'il lui faut, ou désorganiser sa culture pour plusieurs années à venir.

La meilleure solution sera, sans doute, de faire les sacrifices nécessaires pour assurer le maintien régulier de l'exploitation.

Est-il possible, cependant, d'adoucir les rigueurs de cette situation ?

Nous le croyons. Deux moyens principaux s'offrent au cultivateur pour éviter que les conditions présentes ne pèsent trop lourdement sur lui.

Ces moyens sont les suivants:

- 1.—L'achat des semences en coopération.
- 2.—Le choix d'une bonne marchandise.

La valeur du premier procédé est évidente. Si les cultivateurs laissent aux commerçants la tâche d'acheter et de distribuer les semences, il est certain qu'ils paieront ces dernières plus cher. Il leur faudra rembourser des frais de transport et autres dépenses qu'ils auraient pu éviter.

Pourquoi les seuls individus à utiliser les semences, les agriculteurs, ne s'entendraient-ils pas pour acheter cette marchandise directement et au prix de gros ?

Nous avons un certain nombre de coopératives ou de syndicats d'achat et de vente qui s'occupent des semences d'une façon rationnelle, mais trop de cultivateurs se tiennent encore isolés et à la merci des commerçants.

Actuellement, dans plusieurs comtés de la province, nous voyons ceci: d'un côté, des producteurs qui se demandent où vendre leurs semences; d'un autre côté, des acheteurs qui cherchent précisément les mêmes semences.

Si ces deux catégories de cultivateurs se groupaient de part et d'autre, ils pourraient se rallier aux organismes existants ou encore se mettre en relation directe au moyen de l'annonce dans les journaux agricoles.

Logiquement, la vente et l'achat des semences devraient se faire surtout par des groupes de cultivateurs.

Le deuxième moyen consiste dans l'achat de produits de bonne qualité.

Une bonne semence qui coûte cher revient encore meilleur marché qu'une mauvaise qui ne coûte rien.

La meilleure manière de connaître la valeur réelle d'une semence consiste à examiner l'étiquette qui accompagne chaque sac, et voir dans quelle catégorie cette semence est classée: No 1, No 2 ou No 3.

Les graines non classées et non étiquetées ne peuvent avoir une grande valeur, quand elles ne sont pas franchement mauvaises. D'ailleurs leur vente dans ces conditions, pour des fins agricoles, est prohibée. Que les cultivateurs ne se laissent pas prendre à ce piège.

(suite à la page 163)